

Le 22 janvier 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le BRGM et l’Ifremer renforcent leur coopération sur les géosciences appliquées aux domaines marins et littoraux

Dans un marché des matières premières en tension, la connaissance des fonds et du sous-sol marins ainsi que l’évaluation de leurs ressources potentielles sont des axes majeurs de la nouvelle convention quadriennale entre les deux établissements publics de recherche.

En tant que service géologique national, le BRGM est notamment en charge de promouvoir la recherche en matière de géosciences et contribue à l’exploitation raisonnée et durable des ressources du sol et du sous-sol. L’établissement assure ainsi une mission permanente de recherche, de service public et de développement commercial dans ces domaines, mettant à disposition sa connaissance des structures géologiques ainsi que son savoir-faire en matière d’exploration/d’exploitation du sous-sol et d’écotechnologies innovantes.

En sa qualité d’Institut national des recherches marines, l’Ifremer met à profit son expertise pour le développement de la connaissance des océans et leurs ressources (minérales, énergétiques et biologiques), la surveillance des milieux marins et littoraux et le développement durable des activités marines. A ce titre, l’Ifremer conçoit et met en œuvre des outils d’observation, d’expérimentation et de surveillance, et gère la flotte océanographique française pour l’ensemble de la communauté scientifique.

De la participation aux programmes nationaux et internationaux en géosciences, aux actions d’évaluation des ressources minérales marines, des travaux d’océanographie côtiers et littoraux, et le développement de systèmes d’information géo-scientifiques, ce sont une dizaine de sujets majeurs qui rythmeront les quatre années de cette nouvelle convention (voir en annexe la liste complète des axes retenus).

Jean-François Rocchi, Président du BRGM : « *Notre collaboration avec l’Ifremer est riche de belles réalisations grâce aux synergies développées entre nos chercheurs. La nouvelle convention s’inscrit dans la continuité de nos engagements précédents et illustre notre vision commune d’une Recherche partenariale et applicative.* »

Jean-Yves Perrot : « *L’Ifremer et le BRGM, de par leurs statuts et leurs missions, se doivent d’apporter des réponses tant aux pouvoirs publics, au titre en particulier de l’expertise, qu’aux demandes émanant du monde socio-économique. Ces préoccupations communes nous amènent naturellement à collaborer sur des projets scientifiques d’envergure, et à veiller à la cohérence de nos positionnements en géosciences et en environnement dans le domaine marin.* »

Mutualiser les compétences sur des actions communes au service de la connaissance des domaines marins et littoraux en France et à l'international

Les relations partenariales qui lient le BRGM à l'Ifremer sont anciennes, le premier protocole d'accord remontant à 1971 pour l'installation d'une antenne du BRGM au centre Ifremer Bretagne. Depuis, cette collaboration s'est concrétisée par de nombreuses actions et réalisations dans les différents domaines d'expertise communs des deux établissements.

Dans le cadre de ce nouvel accord quadriennal, le BRGM et l'Ifremer poursuivent leurs actions communes pour le développement de la recherche et des géosciences appliquées aux domaines marins et littoraux. (Exemples de réalisations communes ci-dessous).

Les ressources minérales

L'Ifremer et le BRGM ont pris des initiatives, en réponse à la demande et avec le soutien de leurs ministères de tutelle, visant à renforcer la position française en matière de recherche et développement dans le domaine des activités minières. Les deux organismes ont souvent été associés, lors des travaux du COMES ou lors de l'étude prospective sur les ressources minérales marines profondes (REMIMA) coordonnée par l'Ifremer, et dans le cadre de la mise en place avec le CNRS de l'ERANET ERAMIN.

En 2010, BRGM SA a également contribué à la première campagne d'exploration menée autour de Wallis et Futuna, projet d'envergure qui se poursuit actuellement autour d'un partenariat entre l'Ifremer, Technio et Eramet.

Prévention du risque de submersion marine

Un partenariat pour la prévention des risques de submersion marine en Manche, Atlantique, et Méditerranée a été mis en place entre le BRGM et l'Ifremer entre 2009 et 2012. Ce projet avait pour objectif la mise au point d'un système de prévision des phénomènes d'élévation du niveau marin, destiné à alimenter la plateforme d'océanographie côtière PREVIMER, piloté par l'Ifremer dans un partenariat multi-organismes, fournissant des observations et des prévisions côtières sur nos trois façades maritimes. Ce projet a également fait appel aux compétences de Météo France et du SHOM.

Directive cadre pour une stratégie du milieu marin

En réponse aux objectifs de la Directive cadre européenne 2008/56/CE pour une stratégie du milieu marin, le BRGM et l'Ifremer ont mené conjointement différents travaux visant à restaurer et maintenir un bon état du milieu marin, tout en permettant son exploitation durable. La mise au point de méthodologies pour définir le bon état écologique des fonds marins ainsi que l'identification des pressions exercées sur le milieu marin sont des exemples de sujets ayant impliqué une étroite collaboration entre les deux organismes.

Dans un marché des matières premières en tension où la course à l'exploitation des ressources marines des grands fonds, y compris dans nos outre-mers, est désormais engagée, le BRGM et l'Ifremer ont placé au cœur de la nouvelle convention la connaissance des fonds et du sous-sol

marin et l'évaluation de leurs ressources potentielles. La protection et l'aménagement de l'environnement littoral ainsi que la mise à disposition d'informations cartographiques complètent la liste des points clés de cette coopération renforcée.

Plus concrètement, cette convention donne un cadre à la mutualisation des compétences, des équipes et des équipements scientifiques des deux organismes. Le renforcement de ce partenariat doit également se traduire par un accroissement des échanges de données mais aussi de personnels entre les deux structures, via notamment l'accueil de doctorants, post-doctorants et stagiaires de toutes nationalités sur des projets communs.

A propos du BRGM

Le BRGM, Bureau de recherches géologiques et minières, placé sous la tutelle du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du Ministre du redressement productif est l'établissement public de référence pour gérer les ressources et les risques du sol et du sous-sol. Il remplit cinq missions : recherche scientifique, appui aux politiques publiques, coopération internationale et aide au développement, prévention et sécurité minière et formation supérieure, avec l'École nationale d'applications des géosciences (ENAG). C'est le service géologique national français. www.brgm.fr

A propos de l'Ifremer :

L'Ifremer, Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, contribue, par ses travaux et expertises, à la connaissance des océans et de leurs ressources, à la surveillance du milieu marin et du littoral et au développement durable des activités maritimes. Ses programmes de recherche couvrent un vaste champ : biodiversité, halieutique, aquaculture, environnement et écosystèmes, biotechnologies, géosciences, ressources minérales et énergétiques, océanographie physique et opérationnelle, technologies marines et sous-marines, banques de données physico-chimiques et biologiques.

Les moyens navals de l'Ifremer participent depuis 2008 à la TGIR flotte océanographique. La flotte océanographique française est gérée au sein d'une UMS commune au CNRS, à l'Ifremer, l'IPEV et l'IRD. Créé en 1984, l'Ifremer est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), placé en 2012 sous la tutelle conjointe du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.

L'Ifremer vous révèle les océans. www.ifremer.fr

Contacts Presse

BRGM :

Mathilde Folliot : 01.41.05.44.37, mathilde.folliot@hkstrategies.com

Aliner Piñer : 01.41.05.44.22 / 06.29.13.49.80, aline.piner@hkstrategies.com

Ifremer :

Marion Le Foll : 01 46 48 22 42 / presse@ifremer.fr